

CONTRAT VOLAILLES BIO de La Collerie

AMAPP des Maillotins

Christelle Garnier

La Collerie

89 110 La Ferté-Loupière

fermedelacollerie@gmail.com - 06 23 59 42 40

Certifié par Bureau Véritas

FR-BIO-10

CER-OPT55368-C218480

Le 16/07/2021

AMAPIEN

Nom - Prénom : Cliquez ici pour taper du texte.

Tél - Courriel : Cliquez ici pour taper du texte.

Prochaines livraisons :

Vendredi 16 mai
Vendredi 13 juin

Prochain lot : aout - sept 2025

		Vendredi 16 mai	Vendredi 13 juin	Commentaires
Poulet petit 1,5 kg à 1,8 kg	11,70 €/kg			
Poulet moyen 1,8 kg à 2 kg	11,70 €/kg			
Poulet gros + 2 kg	11,70 €/kg			
Filet de poulet (x2)	31,00 €/kg			
Cuisse de poulet (x2)	17,70 €/kg			
Aile de poulet (x8)	9,00 €/kg			
Pintade 1,4 kg et plus	14,20 €/kg			

A retourner au plus tard le **dimanche 10 mai** pour les 2 livraisons

Le règlement des produits se fera à la livraison compte tenu que les volailles sont vendues au poids, la confiance permet d'éviter de régler un acompte. Les fourchettes de poids sont indicatives, elles permettent d'affiner au maximum la demande. Ces fourchettes sont au maximum respectées en fonction de la disponibilité dans chaque lot.

L'association des Maillotins a pour objectif de maintenir les exploitations de proximité pratiquant l'agriculture biologique fournissant des produits de qualité variés, écologiquement sains et socialement équitables. En s'engageant à consommer les produits du producteur, les consommateurs de l'amapp des Maillotins deviennent des partenaires.

L'amapien s'engage à venir chercher sa commande à la date convenue, en cas d'absence, il doit organiser avec une personne de son choix la récupération et le règlement de sa commande.

A remplir et envoyer par courriel ou par courrier.

« Lu et approuvé » le :
Signature :